ÇA S'EST PASSÉ EN OCTOBRE Au sein de la commune

05/10/24: Loto des Familles

05/10/24 : Championnat de pétanque des clubs par équipe

06/10/24: Randonnée Octobre Rose

09/10/24 : Atelier jeux vidéo Mariokart live à la Médiathèque **12/10/24 :** Pièce de théâtre organisée par Cap théâtre

13/10/24: Spectacle musical organisée par Cap théâtre

19/10/24: Thé dansant du Carrefour des âges

Au sein de Grand Poitiers:

01/10/24: Comité local CRD Nord

03/10/24: COPLUI

04/10/24: Cellule sobriété

07/10/24 : Comité local CRD Sud **08/10/24 :** Comité local CRD Est

08/10/24: Séminaire PLUI

17/10/24: Bureau

17/10/24: Comité local CRD Centre

23/10/24: CA SEP **29/10/24:** Point SDI

RENCONTRE AVEC MARIE RENARD : PROFESSEURE DE DANSE MODERN JAZZ.

Depuis la rentrée 2024, l'activité danse Modern Jazz est de retour sur la commune de Bignoux, avec les cours dispensés par Marie Renard. Diplômée d'Etat en Danse Jazz en

2007 à Toulouse, Marie arrive dans notre région en 2008, pour y suivre son conjoint. Elle occupe alors pendant 15 ans un poste d'assistante d'enseignement artistique à Chauvigny, avec environ 250 élèves en moyenne par an. Durant cette période, elle suit régulièrement des formations au Pôle Aliénor à Poitiers, afin d'enrichir et de faire évoluer sa pédagogie. Parallèlement à son métier de professeure, Marie exerce celui de chorégraphe. Elle créée ainsi la compagnie « All Zat Jazz » en 2010, afin de promouvoir la danse Jazz et de la rendre visible, en participant aux évènements culturels de Chauvigny.

Dans ce cadre-là, elle participe pendant plusieurs années aux spectacles d'été de la cité médiévale de Chauvigny, en collaboration avec son conjoint Jean-Michel Piqué, vidéo-scénographe : « La cité des ombres » en 2014 et « Les vampires de l'aurore » en 2017. Mêlant théâtre, danse, musique, lumière et vidéo, ces spectacles rassemblent de nombreux professionnels et bénévoles d'associations. Puis en 2018, elle crée le festival chauvinois « Temps Danse Jazz Festival », qui a lieu chaque 1er week-end de juillet, toujours dans la logique de promouvoir la danse Jazz. En effet, Marie déplore que cette danse si plébiscitée dans les cours, ne le soit pas plus dans le milieu professionnel et sur scène. Alors que pour elle, « Tant de facettes et d'états de corps sont à goûter et à investir dans la danse jazz ». Elle place aussi le plaisir et le bien-être au cœur de son enseignement et encourage ses élèves à développer leur propre langage, tout en maîtrisant et en jouant avec celui de la danse jazz.

Après un bref retour à Toulouse en 2022, Marie revient de nouveau dans la région et intervient maintenant dans plusieurs communes et structures, avec l'objectif de diffuser sa pédagogie au plus grand nombre. Elle travaille ainsi en tant que salariée pour le Conservatoire de Poitiers, l'association Danse FEPS à Béruges et l'association « Flexpointe » à Buxerolles et en indépendante par le biais de son entreprise « L'Art & Création », sur la commune de Bignoux.

Cours de danse Modern'Jazz à la salle Roland Copin de Bignoux:

MERCREDI: JEUDI:

16h30-17h15 : 4-6 ans (6 élèves) 17h45-19h : 12-14 ans (9 élèves) 17h15-18h15 : 7-9 ans (7 élèves) 19h-20h30 : adultes inter (14 élèves)

18h15-19h45: adultes tous niveaux (14 élèves) 20h30-22h: adultes avancé (18 élèves: cours complet)

Inscription aux cours encore possible, n'hésitez pas! Contact: marierenardanse@gmail.com



Village Etoilé

MAIRIE

1 rue du Bignolas 86800 Bignoux Tél.: 05 49 61 21 91 Fax: 05 49 46 10 73 contact@bignoux.fr www.bignoux.fr

: @bignoux

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi: 9h-12h & 14h-17h Mardi: 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél.: 09 63 63 42 51 biblio_bignoux@yahoo.fr Permanence d'accueil: Mercredi: 10h-13h & 14h-19h Vendredi: 15h-18h samedi: 10h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél.: 05 49 61 21 53 site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél.: 05 49 37 86 27

DÉCHÈTERIES:

Bonnes Lundi, Mardi et Vendredi : 14h-17h45

Mercredi et Samedi: 8h-11h45

<u>Sèvres-Anxaumont</u> Lundi, Mardi: 8h-11h45

Mercredi, Jeudi et Samedi : du 1^{er} novembre au 28 février :

13h-16h45 du 1^{er} mars au 31 octobre : 14h-17h45

<u>Saint-Julien l'Ars</u> Lundi, Mercredi, Vendredi et Sa-

medi: 8h-11h45 & 14h-17h45 Jeudi: 8h-11h45

Mise en Page : Vanessa Valade Responsable de la publication : Emmanuel Bazile

La G@zette du Bignolas

Novembre 2024

Édito du Maire

Chères Bignolaises, chers Bignolais,

L'année scolaire 2024/2025 est commencée et les premières vacances sont arrivées. Elles vont permettre à tous, petits et grands de recharger leurs batteries et de profiter pleinement de leur temps libre pour s'oxygéner, se reposer et revenir en pleine forme le lundi 4 novembre.

Les enfants de l'école ont découvert lors de la rentrée de septembre, deux nouvelles collègues sur les temps périscolaires prêtent à leur proposer de nouvelles activités et avec des idées plein la tête.

Vous découvrirez dans cette Gazette la première boum d'Halloween qui a eu lieu à la garderie le jeudi 17 octobre 2024, sans oublier la « fameuse » distribution de bonbons.

Je remercie les agents du périscolaire pour cette merveilleuse idée qui a fait le bonheur des enfants.

Je tiens à remercier aussi nos jeunes du Conseil Communal des Jeunes ainsi que Monsieur Richard SAUZEAU qui les accompagne dans leurs projets. Cette année encore, ils ont beaucoup d'idées. Nous les recevrons lors d'un prochain conseil municipal, afin d'évoguer avec eux la faisabilité de leurs projets.

Comme les années précédentes, la 4^{ème} édition « Une naissance, un arbre » se tiendra le **dimanche 24 novembre 2024**.

Cette année en plus des bébés et de leurs parents, les deux centenaires de notre commune, Messieurs DURAND & EPAIN et/ou leurs représentants nous feront l'honneur d'être présents aux côtés des membres du CCCAS et des élus. Quel plaisir de pouvoir réunir et honorer sur un même lieu ces différentes générations, en effectuant la plantation d'un arbre à leur nom, tout un symbole!

Notre cérémonie du **11 novembre se déroulera à 10h45** au monument aux morts. Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez venir en mairie dès 10h30 afin d'accompagner nos portes drapeaux et la gerbe jusqu'à notre monument.

Je vous souhaite un très beau mois de novembre!

Bien cordialement, Emmanuel BAZILE, Maire



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024

Rendez-vous à 10h30 à la mairie, pour se rendre ensuite au monument aux morts. Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.



LA RENTRÉE DU CCJ

Chères bignolaises et chers bignolais,

Nous nous sommes réunis pour discuter des projets à venir.

Nous avons commencé par la météo des émotions. Après nous nous sommes rassemblés autour d'une grande feuille pour écrire nos idées: petit journal sur la gazette, boîte à livres, nettoyage de la forêt, plus de poubelles à recyclage, vente pour la CSFSP (Centre de Soins de la Faune Sauvage Poitevine), végétaliser le parking devant API, installer des boîtes à oiseaux et des caméras, faire une course du cœur pour une association, construire un mini-golf.

Si tu as entre 9 et 14 ans, viens vite au CCJ avec beaucoup d'idées. On y donne des propositions. A chaque réunion on prend un goûter, on rigole, on joue la plupart du temps.

La prochaine réunion est le 8 novembre de 18h30 à 20h00.



« UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

La 4ème édition « Une naissance, un arbre », se tiendra le dimanche 24 novembre 2024.

Rendez-vous à la mairie à 10h.

Les parents dont les enfants sont nés entre le 1^{er} novembre 2023 et le 31 octobre 2024, recevront prochainement un courrier d'inscription afin de participer à cette plantation.

Seul les enfants inscrits et présents bénéficieront de la plantation d'un arbre à leur nom.







AGENDA DE LA COMMUNE DATES À RETENIR

DATE	ASSOCIATIONS	ÉVÉNEMENTS ET LIEUX
NOVEMBRE		
08-nov	Pétanque Bignolaise	Assemblée Générale - salle Roland Copin
11-nov	Armistice 1918	Monument aux Morts
11-nov.	Patrimoine Bignolais	Poule au pot - salle socioculturelle
14-nov.	Carrefour des âges	Concours de belote - salle socioculturelle
du 16 au 24-nov		Exposition «La nouvelle vie des biodéchets» - salle Roland Copin
16 et 17-nov	Patrimoine Bignolais	Pièce de théâtre - salle socioculturelle
DÉCEMBRE		
07-déc.	Carrefour des âges	Repas de Noël - salle socioculturelle
08-déc		Marché de Noël - salle socioculturelle
20-déc	APE	Soirée de Noël - salle socioculturelle

DÉCHETTERIE

Fermeture de Saint-Julien l'Ars

Du 14 octobre au 14 décembre 2024

En raison des travaux de sécurisation des quais de déchargement, la déchetterie de Saint-Julien l'Ars est fermée du lundi 14 octobre au samedi 14 décembre 2024.

Selon le type de déchets, la déchetterie la plus proche est :

- Sèvres-Anxaumont pour les végétaux et les gravats
- Chauvigny pour les autres déchets

Les déchets des professionnels sont acceptés à la déchetterie de Chauvigny.

Renseignements:
Direction Déchets et Economie circulaire 05 49 52 37 98









RANDONNÉE OCTOBRE ROSE

La municipalité a organisé sa 1ère randonnée en soutien à la Ligue contre le Cancer le dimanche 6 octobre. 251 personnes y ont participé dont 86 habitants de Bignoux. Cela a permis de récolter 2173€.

Cette somme correspond à l'aide financière apportée à 8 familles du département ou la prise en charge de 6 mois d'activités physiques adaptées pour 10 personnes ou la prise en charge d'un mois de consommable dans un laboratoire.

Nous sommes fiers de cette réussite et remercions chaleureusement tous les donateurs.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le **dimanche 05 octobre 2025**, en espérant que le temps soit plus clément 🙃

Encore un grand MERCI à vous tous!

















Carrefour des Âges - BIGNOUX



CONCOURS DE BELOTE en individuel

ORGANISÉ PAR

LE CARREFOUR DES ÂGES

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

SALLE SOCIOCULTURELLE de BIGNOUX

INSCRIPTIONS - DÈS 13H30 -

Tarif 8 euros

DÉBUT DES JEUX 14H00

Buvette et petite restauration

Nombreux lots
BOURRICHE et TOMBOLA



La troupe <Les Copains d'Accor>

Pour sa dixième année d'existence, joue la pièce

C'est pas Clerc! de Viviane Tardivel

Le dimanche 17 novembre 2024 à 15h
Salle socioculturelle de Bignoux



Spectacle gratuit et ouvert à tous

Les artistes se permettront de faire passer un chapeau à la fin de la représentation





Suite à l'Assemblée générale de l'APE, voici son nouveau bureau:



L'APE reconduit son opération chocolat!

N'hésitez pas à faire plaisir (et surtout à VOUS faire plaisir) avec des chocolats. Cadeau parfait pour les fêtes, à déguster seul ou en famille!

Vous avez jusqu'au <u>8 novembre</u> pour remettre les commandes dans la boîte aux lettres de l'ape, à côté de l'école sous les panneaux d'affichage.

Vous pouvez passer directement commande sur le site asso.initiatives.fr : code accès : WGXYUV (règlement par carte bancaire), jusqu'au 20 novembre.

Plaisir et soutient local, parfait combo! N'hésitez pas à en parler également autour de vous. La distribution se fera le soir du marché de Noël de l'école à la salle socioculturelle

PÉTANQUE BIGNOLAISE

NOUVEAU TITRE POUR LA PÉTANQUE BIGNOLAISE

Prenant exemple sur nos vétérans qui ont remporté en juin le Championnat Des Clubs par équipe en 2ème division, et après une très belle saison, nos seniors remportent le Championnat Des Clubs par équipe en étant restés invaincus tout au long du championnat.

Bignoux4 (notre photo) composée de gauche à droite à l'arrière-plan de Damien AU, Maxence, Julien, Florian AU et au 1er rang de Christian, Bruno, Florian AB et du capitaine Patrice termine 1ère de sa poule en Championnat Des Clubs 4ème division et obtient le titre de champion de la Vienne et jouera en 3ème division départementale la prochaine saison.

Bravo et félicitations à l'ensemble des joueurs de cette équipe, sans oublier de féliciter également les joueurs et joueuses des équipes de Bignoux1, Bignoux2, Bignoux3 et Bignoux5 en senior et Bignoux1 en féminines.

L'objectif fixé par le Président en début de saison a été atteint pour nos seniors avec une montée, 3 équipes classées en milieu de tableau et malheureusement la descente de Bignoux1 qui évoluera la saison prochaine en 3^{ème} division.

La saison se termine pour les pétanqueurs.

Prochain rendez-vous notre assemblée générale qui se déroulera le **vendredi 8 novembre**. (Voir article annexe)

Votre Président





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PÉTANQUE BIGNOLAISE

Le conseil d'administration de la pétanque Bignolaise sera heureux d'accueillir l'ensemble des licencié(e)s et toutes les personnes désirant adhérer au club à son assemblée générale le vendredi 08 novembre 2024 à **20h30**, accueil du public à partir de 20 heures, à la salle Multimodale de Bignoux.

Pour les nouveaux licenciés prévoir une photo d'identité, la photocopie recto verso de la carte d'identité, une attestation de résidence et la cotisation de 43 euros pour la licence.

Pour celles et ceux qui désirent pratiquer la pétanque en loisirs et non en compétition officielle, une carte de membre est mise en place donnant accès à toutes les activités internes du club : Challenge Bernard Pierre. entrainement le vendredi soir de 20h30 à minuit et le mercredi de 14h30 à 18 heures, maitre joueur du club. concours interclubs sur invitation, concours amicaux etc... Aucune formalité nécessaire, son prix est fixé à 25 euros pour l'année civile.

A l'issue de cette assemblée générale aura lieu l'élection du nouveau conseil d'administration.

Contact pour tous renseignements: Barat Philippe 10 rue de la grande Caborgne 86800 Bignoux philippe.barat.bignoux@orange.fr - 06 83 17 64 46

PATRIMOINE BIGNOLAIS

Repas de la poule au pot

Comme chaque année il sera servi le lundi 11 Novembre à 12h30 à la salle socio-culturelle . N'hésitez pas à vous inscrire avant le 4 Novembre en téléphonant au 05.49.44.91.31 ou au 06.20.01.50.79. Prix du repas 20€

Prochaine réunion patrimoine : vendredi 6 Décembre à 14h30.

A partir de Janvier 2025 les membres de l'association travailleront à la préparation d'une exposition sur la Seconde Guerre Mondiale. Les personnes intéressées par le sujet pourront nous rejoindre au local Patrimoine chaque lundi de 14h30 à 17h.

Théâtre le 17 Novembre à 15h

En partenariat avec l'Association du Patrimoine Bignolais, la troupe « Les copains d'Accor » présentera une pièce de théâtre de Viviane Tardivel intitulée « C'est pas clerc! » le dimanche 17 Novembre à 15h sallle socio-culturelle. Participation au chapeau.

Le saviez-vous? Une taxe sur les chiens

Sous le second Empire, le 2 Mai 1855, va paraître une loi applicable au 1^{er} janvier 1856, qui rend obligatoire dans toutes les communes de l'Empire, une taxe sur les chiens. Cette taxe est instituée au profit exclusif des communes afin de leur apporter une source de recettes de nature à les aider dans l'exécution de travaux municipaux. Chaque commune fixe le montant de cette taxe qui ne peut en aucun cas être inférieure à 1f par animal mais qui ne peut excéder 10f. Chaque propriétaire est tenu de faire une déclaration en Mairie en précisant le nombre de chiens et la catégorie (animal de compagnie, de chasse ou de garde ou chien d'aveugle). Un relevé de déclarations entre 1870 et 1913 figure dans les archives. Par exemple en 1894 il y avait 113 chiens sur la commune dont 78 au château des Martins chez M Dupuytrem, rapportant 433f pour une population d'environ 300 habitants.

En 1921 une délibération fixe les tarifs à 10f pour les chiens d'agrément, 6f pour les chiens de chasse et 1,50f pour les chiens de garde des troupeaux ou maisons.

Cette taxe pas bien acceptée, fut donc supprimée à Bignoux par délibération du 24 janvier 1961. Il faut préciser que la motivation 1ère de cette taxe était de décourager la possession de chiens afin de réduire le nombre d'accidents qu'ils causaient...

Alors, quel avenir pour les chiens?

MÉDIATHÈQUE

Le mercredi 9 octobre une dizaine d'enfants ont participé avec enthousiasme à l'ANIMATION SWITCH MARIOKART LIVE organisée par la bibliothécaire Rosemay Couprie et animée par François Ranck de la BDV.

La médiathèque vient de faire de nouvelles acquisitions de documents. Venez les emprunter!

Horaires d'ouverture :

Mercredi: 10h à 13h / 14h à 19h Vendredi: 15h à 18h Samedi: 10h à 12h

Contact:

1 rue de la Forêt - 86800 BIGNOUX (au niveau de l'ancienne garderie). Tél.: 09 63 63 42 51 biblio_bignoux@yahoo.fr https://bm-bignoux.departement86.fr/



Nous vous rappelons que l'inscription à la Médiathèque est gratuite pour les habitants de la commune.